

Les permanences 2017 sont assurées les jeudis
de 10h00 à 12h00 dans les Mairies et
de 14h00 à 16h00 à la Maison des Services au Public de l'Argentière la Bessée.

23 février 2017 (Vallouise/MSP)

16 mars 2017 (Pelvoux/MSP)

06 avril 2017 (La Roche de Rame/MSP)

20 avril 2017 (L'Argentière la Bessée/MSP)

04 mai 2017 (St Martin de Queyrières/MSP)

18 mai 2017 (Puy St Vincent/MSP)

01 juin 2017 (Freissinières/MSP)

15 juin 2017 (Vallouise/MSP)

29 juin 2017 (Pelvoux/MSP)

03 août 2017 (L'Argentière la Bessée/MSP)

24 août 2017 (St Martin de Queyrières/MSP)

07 septembre 2017 (Puy St Vincent/MSP)

28 septembre 2017 (Freissinières/MSP)

19 octobre 2017 (Vallouise/MSP)

02 novembre 2017 (Pelvoux/MSP)

23 novembre 2017 (La Roche de Rame/MSP)

07 décembre 2017 (St Martin de

Queyrières/MSP)

Uniquement sur Rendez-vous au :
04.92.23.06.21 (Maison des Services au Public)

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?
VOUS AVEZ BESOIN D'UN CONSEIL ?

CONTACTEZ-NOUS AU 04.92.51.89.05

Laurent DARDANELLI (Votre chargé d'opération)
l.dardanelli@solihha.fr



SOLIHA Hautes Alpes

Les Fauvettes II – 1 rue des Marronniers

05000 GAP

Tel : 04.92.51.53.34

Mail : contact.hautesalpes@solihha.fr

solihha.fr

**PAYS DES ECRINS
BUREAUX DE L'HABITAT**

SOUTENIR
L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



Opération en cours dans les
communes de :

L'Argentière la Bessée
La Roche de Rame
Freissinières
Vallouise
Puy St Vincent
St Martin de Queyrières

Ce programme est financé par votre commune,
le Pays des Ecrins et par la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Calhaura
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

AMÉLIOREZ NOTRE CADRE DE VIE

VALORISEZ

VOTRE PATRIMOINE

L'opération « Façades-Toitures » est une campagne de ravalement des façades et de réfection des toitures initiée par votre commune.

Dans le **PAYS DES ECRINS**, les propriétaires qui entreprennent des travaux de ravalement de façades ou de réfection de toitures peuvent bénéficier de **subventions très incitatives**.

Le but est d'offrir aux habitants et aux vacanciers **un cadre de vie attrayant** et de **soutenir l'activité du bâtiment**.

DES TRAVAUX RÉUSSIS

Les couleurs, les aspects d'enduits, les matériaux utilisés et les détails architecturaux doivent être en symbiose avec l'architecture traditionnelle, le paysage et respecter les règles d'urbanisme.

Le chargé d'opération de SOLIHA 05 est à vos côtés pour vous accompagner dans la réussite de votre projet. Venez le rencontrer lors des permanences.



POUR EN BÉNÉFICIER

- ➔ Les propriétaires doivent respecter les formalités détaillées dans le cahier des charges de l'opération, adopté en Conseil Municipal.
- ➔ Le propriétaire choisit son entreprise, son artisan ou son fournisseur de matériaux.
- ➔ Les subventions sont calculées en fonction de l'employeur et du type de travaux réalisés et en tenant compte des ressources.

SUBVENTIONS : MODE D'EMPLOI

- ① Prendre contact avec le chargé d'opération du SOLIHA 05 (voir au verso)
- ② Déclarer vos travaux en mairie
- ③ Demander des devis
- ④ Déposer une demande de subvention via le chargé d'opération
- ⑤ Votre demande est présentée en commission municipale
- ⑥ Réalisation des travaux après accord de subvention
- ⑦ Paiement de la subvention



L'animation de ce bureau de l'habitat est assurée par le SOLIHA 05. Vous obtiendrez gratuitement auprès de votre chargé d'opération des renseignements concernant :

- L'opération « Façades-Toitures » et ses subventions,
- Les aides de l'ANAH et des Caisses de retraite pour l'amélioration de l'habitat.



Nous pourrions également vous orienter vers un de nos partenaires du réseau Habitat et Énergie, si votre projet le nécessite.